



Aux Présidents de club,
Coordinateurs Techniques
et Entraîneurs.

Fontenay le Fleury, le jeudi 24 août 2017

Objet : PROGRAMME DES FORMATIONS D'ENTRAINEURS POUR LA SAISON 2017 / 2018

Mesdames, Messieurs,

Pour la saison sportive 2017 / 2018, la Commission Technique organise les formations de cadres suivantes :

Attention à compter de la nouvelle saison sportive, les inscriptions aux formations se feront en ligne via google forms

- ANIMATEUR (niveau 1) : « Animer un entraînement ». Les aspects ludiques et d'organisations pédagogiques sont abordés lors de cette formation. Elle s'adresse aux entraîneurs des catégories U6 à U11, ainsi qu'à tous les entraîneurs qui débutent.
- INITIATEUR (niveau 2) : « Diriger un entraînement ». Les fondamentaux individuels dans le jeu sont abordés lors de cette formation. Elle s'adresse aux entraîneurs des catégories U12 et U13.
- ENTRAINEUR P1 (niveau 3) : Les fondamentaux collectifs dans le jeu sont abordés lors de cette formation. Elle s'adresse, de préférence, aux entraîneurs confirmés et des catégories U14 et U15.

Tout candidat souhaitant suivre la formation Entraîneur P1 devra :

- être en possession du diplôme de « Prévention et secours civiques de Niveau 1 » ;
- S'inscrire à la formation dès le mois d'octobre afin de pouvoir suivre les modules « oral général » et « arbitrage » en E-learning.

Vous trouverez ci-dessous le programme de ces formations ainsi que les modalités d'inscription et les fiches à joindre au dossier.

PROGRAMME DES FORMATIONS

ANIMATEUR (niveau 1) : Vacances de novembre

Vendredi	20.10.2017 de 19h30 à 22h00
Samedi	21.10.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	22.10.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Vendredi	27.10.2017 de 19h30 à 22h00
Samedi	28.10.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	29.10.2017 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu : à définir

La date limite d'inscription est fixée au mardi 17.10.2017

INITIATEUR (niveau 2) : Vacances de février

Vendredi	16.02.2018 de 19h30 à 22h00
Samedi	17.02.2018 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	18.02.2018 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Vendredi	23.02.2018 de 19h30 à 22h00
Samedi	24.02.2018 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	25.02.2018 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu : à définir

La date limite d'inscription est fixée au mardi 13.02.2018

ENTRAINEUR P1 (niveau 3) : Vacances d'avril pour la partie pratique

Vendredi	13.03.2018 de 19h30 à 22h00
Samedi	14.04.2018 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	15.04.2018 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Vendredi	20.04.2018 de 19h30 à 22h30
Samedi	21.04.2018 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Dimanche	22.04.2018 de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu : à définir.

Inscription dès le mois d'octobre pour les modules « oral général » et « arbitrage ».
La date limite d'inscription à la partie pratique est fixée au mardi 10.04.2018.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- **Le candidat doit avoir au moins 16 ans révolus,**
- **Le candidat doit être licencié à la FFBB et avoir obtenu un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Basket Ball,**
- Le candidat ne peut pas s'inscrire sur plusieurs niveaux de formations.
- Il faut commencer les formations à partir du "niveau 1" pour les entraîneurs qui débutent dans l'entraînement,
- La Commission Technique a tout pouvoir d'orienter un dossier qui ne correspondrait pas au niveau souhaité, au regard du profil du candidat.

MODALITES D'INSCRIPTION

A partir cette saison, les inscriptions se feront en ligne à l'aide 2 formulaires accessibles depuis le site internet du Comité départemental :

- Un formulaire « Demande d'inscription à une formation d'entraîneur 2017-2018 », permettant aux candidats de s'inscrire à la formation de leur choix ;
- Un formulaire « Fiche Comptable "Formation d'entraîneur 2017-2018 » permettant aux responsables de club de valider l'inscription des candidats.

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR L'INSCRIPTION

Une fois l'inscription en ligne effectuée, les candidats devront faire parvenir au comité départemental, à l'attention de Dominique Richard, les documents suivants :

- Un chèque correspondant au coût total à l'ordre du Comité (formation animateur et initiateur 65 euros, formation entraîneur P1, 90 euros),
- 1 photo d'identité, à remettre le premier jour du stage.
- La **photocopie du diplôme** précédemment obtenu pour les candidats aux niveaux initiateur et entraîneur P1.
- La **photocopie du diplôme** de « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » pour les candidats au stage P1 - Niveau 3

Les dossiers d'inscriptions doivent parvenir avant la date limite d'inscription (voir le programme des formations). Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président (e), en l'assurance de nos sincères salutations sportives.

Le Président
de la Commission Technique



E. DESNOUX

Le Secrétaire Général



M. SAINTRAPT